



### Mot du directeur

L'année scolaire démarre et les élèves observateurs auront noté l'absence de M. Frédéric VALET, souvent présent à l'accueil des élèves au portail le matin. Qu'ils soient rassurés : M. VALET n'est ni en vacances, ni souffrant, il a tout simplement fait valoir ses droits à la retraite !

Je le remercie, au nom de toute l'équipe, pour son travail et son investissement auprès de nos jeunes depuis 43 ans que ce soit en tant que membre de la vie scolaire mais aussi en tant qu'animateur de l'atelier théâtre auprès de Mme FIÉVET.



Nous lui souhaitons de profiter d'une **belle retraite auprès de ses proches** tout en sachant qu'il compte **poursuivre sa passion pour le théâtre**. Vous pourrez donc le revoir de temps en temps dans l'établissement pour le saluer et échanger avec lui.

Cette semaine, je vous propose un texte de remerciement d'un enseignant à ses élèves.

#### Bonne rentrée.

C. LOBRY, chef d'établissement

Cher élève,

Avoir croisé ta route le temps d'une année m'a beaucoup enrichie professionnellement et humainement. Je t'en suis profondément reconnaissante !

Pour la suite, je te souhaite évidemment beaucoup de bonheur. Sois heureux et fais en sorte de rayonner pour apporter du bonheur autour de toi. Le bonheur ne vaut la peine que lorsqu'il est partagé.

Je te souhaite aussi bien sûr beaucoup de réussite dans tes projets. N'oublie jamais que tu es capable d'accomplir des merveilles ! Ne doute pas de tes capacités. Donne sans cesse le meilleur de toi-même pour faire en sorte que tes projets se réalisent. Et sois patient lorsque les résultats de tes efforts tardent à apparaître. Il faut parfois simplement attendre que toutes les conditions soient réunies pour que le trésor qui brille en toi puisse briller aux yeux des autres. Et ces conditions peuvent être indépendantes de ta volonté. Donc patience et persévérance ! Tu seras récompensé un jour ou l'autre, c'est certain ! Alors ne baisse jamais les bras et continue à y croire coûte que coûte.

Rappelle-toi toujours qu'un échec n'est pas la fin de tout. Lorsqu'on tombe, on se relève en ayant acquis de l'expérience. Cette expérience nous évite de retomber une deuxième fois et nous permet d'atteindre notre but. L'échec est donc utile pour ne plus trébucher par la suite. Vis chaque épreuve comme un apprentissage, et ne la laisse pas détruire ta confiance en toi et ton moral. L'échec ne détermine pas qui tu es. Il t'indique simplement que tu n'as pas utilisé les bons moyens pour atteindre ton objectif. Tu auras toujours l'opportunité de réessayer d'une manière différente pour enfin y arriver, donc ne considère jamais que tu n'en es pas capable !

Les belles choses de la vie arrivent principalement à ceux qui les méritent. Agis chaque jour de la meilleure des manières, afin que la vie t'apporte ce qu'elle a de mieux à offrir. Attends-toi à vivre de magnifiques expériences et à rencontrer des personnes qui vont faire chavirer ton cœur. N'hésite pas à aller à la découverte de tout ce qui se présente sur ton chemin, y compris ce qui ne te paraît pas intéressant au premier abord. La beauté du monde se cache parfois là où l'on ne s'y attend pas. Ouvre l'œil et sois curieux !

Ne laisse personne te faire croire que tu n'en vauds pas la peine. Tu es le seul à connaître ta vraie valeur. La valeur que les autres te donnent ne doit en aucun cas influencer ce que tu penses de toi-même. Tu es un être unique, plein de magnifiques qualités. Tu as parfois vécu des choses difficiles, mais tu les as surmontées. Tu es debout et prêt à avancer vers l'avenir. Sois fier de qui tu es, de ton parcours, de tes réussites, mais aussi de tes échecs qui t'ont permis de t'améliorer. Sois fier de la personne que tu es aujourd'hui, et aspire à devenir encore davantage une meilleure version de toi-même. Pour cela, cultive tes nombreuses qualités et essaye de gommer tes petits défauts. Il y a un potentiel extraordinaire en toi, fais en sorte de l'utiliser à bon escient.

J'aurais aimé que quelqu'un me dise tout ça lorsque j'avais ton âge, voilà pourquoi je partage avec toi ces quelques lignes pleines de *Sincérité*, de *Bienveillance* et d'*Amour* (les trois conditions qui sont, à mon sens, indispensables dans chaque relation humaine).

Bonne continuation... Tu vas devenir quelqu'un d'exceptionnel, j'y crois !

Auteur Anonyme



## Informations générales

« S'il t'écoute, tu as saigné ton frère »

(Mt 18, 15-20)

Agenda



|      |                               |  |
|------|-------------------------------|--|
| Lun. | 11<br>Sept.<br>St Adelphe     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Intervention bus 6° :<br/>08h40 - 09h30 : 6° St Benoît<br/>09h30 - 10h20 : 6° St Paul<br/>10h35 - 11h25 : 6° St François<br/>11h25 - 12h15 : 6° Ste Thérèse</li> <li>Évaluations nationales 6° :<br/>13h40 - 14h30 : 6° St François (fluence)<br/>13h40 - 15h00 : 6° Ste Thérèse (français)<br/>15h35 - 16h55 : 6° St Paul (français)</li> <li>17h30 : Conseil pastoral</li> </ul>  |
| Mar. | 12<br>Sept.<br>St Apollinaire | <ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluations nationales 6° :<br/>08h40 - 10h00 : 6° St Benoît (français)<br/>10h35 - 11h55 : 6° St François (français)<br/>13h50 - 14h40 : 6° St Paul (fluence)</li> <li>18h15 : Réunion d'information de rentrée 6°</li> </ul>  |
| Mer. | 13<br>Sept.<br>St Aimé        | • ...  |
| Jeu. | 14<br>Sept.<br>St Corneille   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluations nationales 6° :<br/>08h40 - 10h00 : 6° St Benoît (mathématiques)<br/>09h30 - 10h20 : 6° Ste Thérèse (fluence)<br/>10h35 - 11h55 : 6° St François (mathématiques)</li> <li>Test de positionnement 2° :<br/>15h35 - 17h15 : 2°A (mathématiques)</li> <li>17h15 - 19h30 : Soirée d'intégration 4°</li> <li>18h15 : Réunion d'information de rentrée 3°</li> <li>18h45 : Jeudi de la pastorale avec les internes</li> </ul> |
| Ven. | 15<br>Sept.<br>Ste Dolorès    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Photos de classe et photos individuelles</li> <li>08h30 : Photo de groupe pensionnaire à la Chapelle</li> <li>Évaluations nationales 6° :<br/>08h40 - 10h00 : 6° Ste Thérèse (mathématiques)<br/>10h35 - 11h25 : 6° St Benoît (fluence)<br/>10h35 - 11h55 : 6° St Paul (mathématiques)</li> </ul>   |
| Sam. | 16<br>Sept.<br>Ste Edith      | • ...  |
| Dim. | 17<br>Sept.<br>St Hildegarde  | • ...  |

## • Point écoute :



Point écoute

Le point écoute du *collège* et du *lycée* Saint Michel de Solesmes va de nouveau accueillir les jeunes qui le souhaitent. Il s'agit d'un espace de parole et d'écoute individuelle, mis à la disposition des élèves et animé par Marie DESOUTTER, psychologue de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique. Il permet à chacun de rencontrer et d'échanger avec un adulte professionnel en toute confidentialité. Il est destiné aux adolescents qui vivent une situation de mal-être, celle-ci pouvant renvoyer à différentes difficultés personnelles, familiales, scolaires ou relationnelles.

Les entretiens sont confidentiels, l'élève est accueilli tel qu'il est, sans a priori, ni jugement. Les entretiens sont gratuits. Mme DESOUTTER accueille les élèves (*seuls, à deux ou trois, ou en petits groupes*) **environ deux vendredis par mois entre 12h25 et 14h25 à compter du vendredi 08 septembre 2023**. L'accueil se fait sur inscription préalable au bureau de la vie scolaire. L'élève est invité à inscrire ses initiales sur le cahier. Ce mode d'inscription assure anonymat et confidentialité.

**Les parents qui ne souhaiteraient pas que leur enfant puisse s'inscrire au point écoute sont priés d'en avertir les responsables de la vie scolaire par mail dès maintenant et avant le vendredi 15 septembre 2023** (*les rendez-vous fixés le vendredi 08 septembre 2023 ont été validés par les familles au préalable*).

**Pour toute question, s'adresser à Mme DUEZ, adjointe de direction.**

C. LOBRY, chef d'établissement  
Le conseil de direction

## • Projet d'accueil individualisé (P.A.I.) :



Projet d'accueil individualisé

Les élèves atteints de troubles de la santé qui évoluent sur une longue période et/ou qui peuvent donner lieu à des aménagements au quotidien, et/ou pour les examens, doivent faire l'objet d'un P.A.I.

Les familles dont l'enfant en bénéficiait déjà l'an dernier sont invitées à compléter l'avenant et à le faire parvenir à Mme DUEZ le plus rapidement possible.

Mme DELCROIX, secrétaire, a adressé courant août les documents (*P.A.I. ou avenant*) aux familles identifiées afin qu'elles puissent les compléter et faire signer par le professionnel de santé qui suit l'enfant. Ces pièces devront ensuite être déposées auprès de Mme DUEZ pour validation avant envoi au service médical du rectorat.

Pour toute question relative au P.A.I., merci d'adresser un mail via *École Directe* à Mme DUEZ, adjointe de direction.

Si vous souhaitez recevoir la documentation relative à la demande de P.A.I., merci de contacter Mme DELCROIX.

C. LOBRY, chef d'établissement  
Le conseil de direction

## • Élèves à besoins éducatifs particuliers (E.B.E.P.) :



Élèves à besoins éducatifs particuliers

Les familles dont les enfants ont des besoins éducatifs particuliers qui souhaitent contacter l'enseignant référent du secteur doivent s'adresser à Mme Bernadette PAVILLARD à l'adresse mail suivante en précisant les nom et prénom de l'élève et sa classe :

[b.pavillard.ddec59c@outlook.fr](mailto:b.pavillard.ddec59c@outlook.fr)

C. LOBRY, chef d'établissement  
Le conseil de direction

Pastorale

## • Instagram :



Pour ne rater aucune information, aucun événement de la pastorale à Saint Michel, s'abonner à « **pastoralesaintmichel** », c'est la bonne idée !

## • Appel solidarité :



Appel solidarité

À Saint Michel, nous connaissons bien sœur Marie Stella, venue témoigner de son action devant les lycéens.

Il y a 20 ans, elle est entrée en guerre contre le sida, cette maladie qui détruit l'homme dans toutes ses dimensions, physique, psychique, sociale, spirituelle. Une maladie qui fait des ravages dans son pays, le Togo, plus spécialement dans la région pauvre des Savanes au Nord (à Dapaong). En vingt ans, avec son association, elle prend en charge 1500 enfants orphelins et souvent malades du sida, et accompagne 3000 adultes ; elle crée un centre de santé, une ferme, une bibliothèque, des ateliers de formation.

Et voilà que dans la nuit **du mardi 29 août 2023**, il y a quelques jours seulement, un incendie s'est déclaré au 1<sup>er</sup> étage de la Maison Sainte-Monique de son association « **Vivre dans l'Espérance** ».

Le pire a été évité. Tous les enfants ont été évacués à temps. Ils ont été très choqués par l'intensité des flammes. Certains orphelins n'avaient qu'une seule photo ou un seul objet les reliant à leurs parents décédés du sida\* . Et tout est parti en fumée.

Les dégâts matériels sont considérables. Les dortoirs, les lits et matelas, les vêtements de 100 enfants, les outils scolaires et objets personnels sont détruits. La salle d'étude a également été entièrement ravagée tout comme le grenier renfermant les réserves de nourriture.

Malgré l'accablement, Sœur Marie-Stella et Maman Rita (*l'intendante*) et leurs amis veulent rester fidèles à leur devise : « **Vivre dans l'Espérance** ».

La Pastorale des Jeunes du diocèse de Cambrai a entendu l'appel de sœur Marie Stella pour une aide plus immédiate. Un conteneur (70 m<sup>3</sup>) est organisé par la pastorale des Jeunes du diocèse.

Il faut d'urgence **des lits, des armoires, du linge de toilette, des vêtements (0 à 18 ans), des chaussures, des sacs, des produits d'hygiène, des draps, du matériel scolaire (trousses, cahiers, stylos...), de la vaisselle...**

Nous faisons appel à votre générosité pour collecter ces affaires !

**Attention : l'idée est de ne pas donner des affaires dignes de la décharge...**

Le défi est de remplir en 15 jours un conteneur de 70 mètres cubes pour permettre un envoi rapide.

Vous pouvez déposer vos dons à l'accueil de l'établissement ou contacter [pastorale@saint-michel-solesmes.com](mailto:pastorale@saint-michel-solesmes.com) en cas de dons volumineux.

Nous nous chargeons de l'acheminement jusqu'au container.

D'autres lieux de dépôt sont possibles :

- l'institution Notre-Dame de la Providence à **Orchies** rue Des Glycines,
- la maison paroissiale à **Orchies** 87, rue Albert Poutrain (*entre 09h30 et 11h30*),
- la maison du diocèse à **Raismes** 174, rue Léopold Dusart,
- chez les sœurs Hospitalières à **Saint Amand les Eaux** 877, rue de Roubaix.

Il est également possible de faire un don financier par *les enfants de l'espoir* : <https://enfantsdelespoir.org/je-donne/>

Sœur Marie Stella et les enfants comptent sur vous pour « **Mettre plus d'espoir, plus d'espérance, plus de vie, plus de courage** ».

Informations à retrouver sur : <https://jeunes.cathocambrai.com/urgence-incendie-pour-100-orphelins-dapaong.html>

H. DEQUIDT, adjointe pour la pastorale scolaire

Vie scolaire



## • Photos de classe et photos individuelles :



Photos de classe et photos individuelles

Comme annoncé dans le mail de juillet, les passages pour les photos de classe et individuelles se dérouleront **le vendredi 15 septembre 2023**.

**Merci d'en prendre note.**

B. VINCI, conseiller principal d'éducation,  
S. DOSIÈRE, responsable de la vie scolaire

• **Gestion des absences et des retards – Nouveauté ! :**



Gestions des absences et des retards

La saisie des absences se fait désormais de façon numérique. Les familles doivent informer l'établissement de l'absence de leur enfant en envoyant un mail via *École Directe* à l'interlocuteur ad hoc, à savoir **M. VIE SCOLAIRE C.** s'il s'agit d'un **collégien** et **M. VIE SCOLAIRE L.** s'il s'agit d'un **lycéen**. Le respect de cette consigne permettra d'éviter perte de temps et dysfonctionnements.

Les absences prévisibles (*rendez-vous médical par exemple*) doivent également faire l'objet d'une **communication via *École Directe* par anticipation** des parents à destination de la vie scolaire.

Les familles qui n'ont pas la possibilité d'utiliser l'outil numérique pour signaler une absence peuvent toujours utiliser la messagerie vocale en optant pour le bon interlocuteur : vie scolaire **collège** ou vie scolaire **lycée**.

Hormis les libérations à l'année en début de matinée ou en fin de journée validées par la vie scolaire ainsi que les libérations suite à l'absence d'un enseignant proposées aux familles par M. VINCI ou M. DOSIÈRE, **aucune sortie ne sera autorisée dans la journée y compris sur la pause méridienne, que l'élève soit collégien ou lycéen**. Seuls les élèves externes pourront quitter l'établissement le midi pour prendre leur repas **entre 12h15 et 13h40 (ou 13h50 le mercredi)** selon l'emploi du temps.

B. VINCI, conseiller principal d'éducation,  
S. DOSIÈRE, responsable de la vie scolaire

C.D.I.

• **Ouverture du C.D.I. :**

**Bonne rentrée à tous !**

Inscriptions CDI à partir du logiciel de réservation  
Réservation obligatoire y compris pendant les temps du midi

Logiciel accessible depuis le site : <https://www.saint-michel-solesmes.com/>

Séance explicative prévue pour les nouveaux et toutes les classes de 6e

**Le CDI ouvrira ses portes**

**A PARTIR DU LUNDI**

**18 SEPTEMBRE**

**A BIENTÔT !**

• **Exposition :**

EXPOSITION ET ANIMATIONS AU CDI

**Forêts**

DES ATELIERS CRÉATIFS      UNE SÉLECTION DE LIVRES ET DE RESSOURCES      DES JEUX ET DES ACTIVITÉS

UNE EXPOSITION COMPOSÉE DE MAGNIFIQUES CLICHÉS QUI VOUS PLONGENT AU COEUR DES FORÊTS ET DE LEURS ÉCOSYSTÈMES.

DU 18 SEPTEMBRE AU 20 OCTOBRE

L. DESCAMPS, C. DE JÉSUS, professeurs documentalistes



## Apel

### • Bonne rentrée à tous !



Bonne rentrée à tous !

Pour démarrer l'année scolaire 2023 / 2024 avec de bonnes résolutions, l'A.P.E.L. Saint Michel a souhaité contribuer, comme l'an dernier, à la protection de notre planète et donc à notre bien-être à tous tout en faisant plaisir à vos enfants.

C'est ainsi que le jour de la rentrée, chaque nouvel élève de 6<sup>o</sup> et de 2<sup>o</sup> s'est vu remettre une gourde métallique aux couleurs de l'institution. Les nouveaux élèves des autres niveaux les auront tout prochainement.

Fini les bouteilles en plastique, vive la gourde Saint Michel !

Et comme l'été semble vouloir durer, cette gourde sera utile de suite et partout !

Nous profitons de cet article pour vous rappeler la date de l'assemblée générale de l'A.P.E.L. à laquelle vous êtes tous conviés : **mardi 26 septembre 2023 à 20h00 en salle Gabriel.**

**Bonne année scolaire à tous les élèves de Saint Michel !**

L'équipe A.P.E.L.



## Collège

Sixième



Cinquième



Quatrième



Troisième



### • Manuels scolaires :



Manuels scolaires

Les manuels scolaires ont été distribués aux élèves de collège cette semaine.

Il importe que ceux-ci soient protégés d'une couverture dès **le lundi 11 septembre 2023** afin qu'ils ne soient pas abîmés.

B. VINCI, conseiller principal d'éducation

### • Choix du binôme – absence :



Choix du binôme - absence

Les élèves de collège font peu à peu connaissance avec leurs camarades de classe ou les connaissent déjà fort bien. Chacun d'eux est invité à choisir le binôme qui sera chargé de prendre ses devoirs en cas d'absence.

Cela suppose qu'il prendra pour lui les photocopiés que le professeur distribuera éventuellement, qu'il prendra note des devoirs qui sont donnés et fournira les cours qui ont été faits durant ce temps d'absence. Il incombe cependant aux parents des enfants absents de se déplacer pour les récupérer

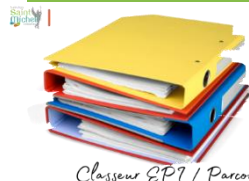
(sauf arrangement différent).

Si l'amitié qui unit ces deux élèves est importante, l'aspect géographique n'est pas à négliger pour la récupération des devoirs. Aussi nous sollicitons les parents pour qu'ils aident leur enfant à faire ce choix au mieux. Le choix du binôme sera à communiquer au professeur principal dès que possible.

**L'établissement ne pourra toutefois pas être tenu pour responsable en cas de dysfonctionnement dans la transmission des devoirs.**

Le conseil de direction

### • Classeur E.P.I. / Parcours :



Classeur E.P.I. / Parcours

Lors de l'examen oral du brevet des collèges, les élèves de 3<sup>o</sup> présentent un classeur qu'ils ont enrichi tout au long du collège par divers documents remis par les enseignants.

Afin de préparer au mieux ce classeur, il est demandé aux familles de prévoir **un large classeur grand format avec 5 intercalaires :**

- Une 1<sup>ère</sup> partie consacrée aux E.P.I. 5<sup>o</sup>, 4<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>,
- Une 2<sup>ème</sup> partie consacrée au Parcours Santé,
- Une 3<sup>ème</sup> partie consacrée au Parcours Avenir,
- Une 4<sup>ème</sup> partie consacrée au Parcours Artistique et Culturel,
- Une 5<sup>ème</sup> partie consacrée au Parcours Citoyen.

**Il est demandé aux élèves d'apporter le plus grand soin à ce classeur.** Les documents qui y seront placés seront autant de thèmes que l'élève pourra choisir pour son épreuve orale du brevet des collèges.

Le conseil de direction

## • Projet d'établissement – Ateliers disciplinaires :



Projet d'établissement / Ateliers disciplinaires

Dans le cadre du projet d'établissement, les élèves de collège participeront à des ateliers qui se dérouleront **le mardi de 15h45 à 17h15**.

Chaque atelier durera environ un trimestre, soit une dizaine de séances. Chaque élève fréquentera donc 3 ateliers au cours de l'année scolaire.

Ce premier mardi, **le mardi 05 septembre 2023**, les différents ateliers proposés sur leur niveau ont été présentés aux élèves par les enseignants qui en sont responsables. Les élèves ont ensuite formulé leurs vœux (*chaque élève de 3° suivra forcément au cours d'une des trois périodes une formation aux premiers secours qu'il pourra, s'il le souhaite, faire valider par le passage du P.S.C.1.*). Les séances débuteront **le mardi 12 septembre 2023**.

| Ateliers proposés : en 6°  | en 5°  | en 4°   | en 3°   |
|--|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Atelier musical</li> <li>→ À la découverte des péplums</li> <li>→ Mathématiques par le jeu</li> <li>→ Français</li> <li>→ JO antiques à travers la BD</li> <li>→ Chorale</li> <li>→ Gymnastique</li> <li>→ Cambridge</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Atelier musical</li> <li>→ Français</li> <li>→ Histoire-géographie</li> <li>→ Mathématiques</li> <li>→ Technologie</li> <li>→ C.D.I.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Anglais</li> <li>→ Arts plastiques</li> <li>→ Atelier musical</li> <li>→ Français (<i>journalisme</i>)</li> <li>→ Allemand</li> <li>→ Mathématiques</li> <li>→ Sciences physiques</li> <li>→ S.V.T.</li> <li>→ Espagnol</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Atelier musical</li> <li>→ Français</li> <li>→ Histoire-géographie</li> <li>→ Mathématiques</li> <li>→ Anglais (<i>en périodes 1 et 2</i>)</li> <li>→ Sciences physiques</li> <li>→ P.S.C.1</li> </ul> |

S'ajouteront : l'allemand en 2<sup>ème</sup> période, S.V.T et technologie en 3<sup>ème</sup> période.

M. CZOPEK, responsable du niveau 6°

G. VIGREUX, responsable des niveaux 5° / 4°

C. DUEZ, responsable du niveau 3°

## • Certification Cambridge :



Certification Cambridge

Chaque année, une préparation aux Cambridge English Qualifications est proposée aux élèves de la 6° à la 3°. Ces certifications ont été créées spécifiquement pour les enfants et adolescents avec des thèmes et des exercices correspondant à leurs centres d'intérêt et à leurs capacités. Durant cette préparation, les élèves améliorent leur niveau d'anglais, étape par étape, avec assurance et sérénité, et restent motivés grâce à des diplômes qui prouvent leurs progrès tout au long de la scolarité. La préparation aux examens Cambridge vient en complément des cours assurés en classe.

À Saint Michel, les élèves inscrits sont pris en charge par un enseignant d'anglais qui les prépare aux examens écrits et oraux qu'ils passent généralement courant mai ou juin à La Catho de Lille. Cette prise en charge ne dispense pas les élèves d'un travail personnel réalisé à la maison sur support numérique notamment.

La certification Cambridge va **prouver la capacité de l'enfant à comprendre et pratiquer l'anglais du quotidien**. Elle est reconnue à l'international et certifie son niveau sur l'échelle du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (C.E.C.R.L.).

Les diplômes obtenus sont valables à vie et doivent être notifiés dans tout CV.

La formation assurée par l'enseignant d'anglais est gratuite pour les familles mais l'examen final est payant et s'élevait cette année à une centaine d'euros (*le prix diffère selon les niveaux*).

Aussi, si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant mais que vous souhaitez le faire, nous vous invitons à contacter Mme DUEZ, adjointe de direction via la messagerie *École Directe*.

**Les diplômes obtenus par les candidats qui se sont présentés aux examens en mai ou juin dernier sont arrivés. Les élèves concernés seront convoqués par voie d'affichage sur leur panneau respectif pour leur remise.**

**Bravo à tous les participants !**

*Les professeurs d'anglais du collège*

Sixième

## • Réunion d'information de rentrée :



Réunion d'information de rentrée

La réunion d'information 6° se déroulera **le mardi 12 septembre 2023 à partir de 18h15**. Les parents seront accueillis dans la cour collège par le professeur principal de leur enfant.

Ce jour-là des informations diverses concernant la scolarité de leur enfant leur seront communiquées.

**Merci pour votre participation.**

M. CZOPEK, responsable du niveau 6°

## • Intervention bus :



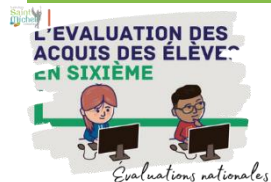
La société Place interviendra auprès des 6° le **lundi 11 septembre 2023** pour une information sur les bus selon le planning suivant :

| 6° St Benoît  | 6° St Paul    | 6° St François | 6° Ste Thérèse |
|---------------|---------------|----------------|----------------|
| 08h40 - 09h30 | 09h30 - 10h20 | 10h35 - 11h25  | 11h25 * 12h15  |

L'intervention se déroulera en salle Saint Gabriel.

M. CZOPEK, responsable du niveau 6°

## • Évaluations nationales :



Les élèves de 6° passeront l'évaluation nationale de positionnement de début de collège selon le programme ci-dessous. L'évaluation s'adresse à tous les élèves de 6° scolarisés dans les établissements publics et privés sous contrat de France métropolitaine et des départements et régions d'outre-mer.

Elle répond à trois objectifs :

- permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'informations relatives au niveau de maîtrise des élèves à leur entrée au collège en français et en mathématiques,
- mettre à disposition des équipes une aide au pilotage pédagogique des réseaux écoles-collège,
- enrichir les outils de pilotage académique grâce aux informations fournies par des évaluations standardisées sur tout le territoire. L'intérêt de ces évaluations est de fournir une mesure objective des compétences et connaissances des élèves. Cette mesure est fondée sur des méthodes scientifiques et est indépendante des conditions d'observation et de correction.

Elle se déroule en deux séquences de 60 minutes chacune (10 minutes de préparation et 50 minutes de passation) en français comme en mathématiques. La passation se fait entièrement sur support numérique à partir d'une plateforme en ligne.

### Un test de fluence non numérique :

En français, il sera désormais possible d'évaluer la compréhension de textes écrits longs en associant un test de fluence qui permet de connaître la capacité des élèves à lire correctement un texte à voix haute en respectant la ponctuation et le rythme des groupes syntaxiques. La passation, individuelle, peut être réalisée par tout professeur. Cette compétence, travaillée dès le cycle 2, doit en effet faire l'objet d'une attention particulière et d'un enseignement explicite de la part des professeurs des cycles 3 et 4. L'identification des élèves en grande difficulté de lecture est immédiate, ce qui permettra aux équipes de mettre en place dès la rentrée un accompagnement spécifique mais aussi de trouver, dans le cadre des conseils écoles-collège et en concertation avec les professeurs des écoles, des stratégies pédagogiques pour améliorer les compétences des élèves en lecture.

Source : <https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>

### Organisation de l'évaluation au sein de l'établissement :

|               | 6° St Benoît                          | 6° St François                        | 6° St Paul                            | 6° Ste Thérèse                         |
|---------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| Français      | <u>Mar. 12 sept.</u><br>08h40 - 10h00 | <u>Mar. 12 sept.</u><br>10h35 - 11h55 | <u>Lun. 11 sept.</u><br>15h35 - 16h55 | <u>Lun. 11 sept.</u><br>13h40 - 15h00  |
| Fluence       | <u>Ven. 15 sept.</u><br>10h35 - 11h25 | <u>Lun. 11 sept.</u><br>13h40 - 14h30 | <u>Mar. 12 sept.</u><br>13h50 - 14h40 | <u>Jeu. 14 sept.</u><br>09h30 - 10h20  |
| Mathématiques | <u>Jeu. 14 sept.</u><br>08h40 - 10h00 | <u>Jeu. 14 sept.</u><br>10h35 - 11h55 | <u>Ven. 15 sept.</u><br>10h35 - 11h55 | <u>Vend. 15 sept.</u><br>08h40 - 10h00 |

M. CZOPEK, responsable du niveau 6°

## • Veillée d'intégration :



Pour les élèves de 6° inscrits (document donné le **lundi 04 septembre 2023** par les professeurs principaux) la veillée d'intégration se déroulera le **mardi 19 septembre 2023 de 17h15 à 19h30**. Les élèves qui participent doivent rester dans la cour de récréation et attendre leur professeur principal. Un lieu leur sera proposé pour déposer leurs affaires. L'usage du TÉLÉPHONE PORTABLE est interdit.

Face à l'heure « *tardive* », les enfants ne seront pas autorisés à sortir de l'établissement sans la présence d'un adulte, y compris pour ceux qui ont l'habitude de repartir tout seul chez eux **à 17h15**.

M. CZOPEK, responsable du niveau 6°



Cinquième



Quatrième



### • Réunion d'information de rentrée :



Réunion d'information de rentrée

La réunion d'information de rentrée 5° / 4° se déroulera **le jeudi 21 septembre 2023 à partir de 18h15**. Les parents seront accueillis dans la cour collège par le professeur principal de leur enfant. Ce jour-là des informations diverses concernant la scolarité de leur enfant leur seront communiquées. Veuillez réserver cette date.

**Merci pour votre participation.**

G. VIGREUX, responsable des niveaux 5° / 4°

### • Fiches individuelles de renseignements :



Fiches individuelles de renseignements

Une fiche individuelle de renseignements a été remise à chaque élève **le mardi 05 septembre 2023** par le professeur principal.

Ce document soigneusement complété doit être remis au professeur principal **le lundi 11 septembre 2023**.

**Merci de respecter les délais imposés.**

G. VIGREUX, responsable des niveaux 5° / 4°

Quatrième



### • Veillée d'intégration :



Veillée d'intégration

Afin de favoriser l'intégration des élèves de 4°, une soirée de convivialité est organisée pour l'ensemble des élèves de 4° **le jeudi 14 septembre 2023 de 17h15 à 19h30**.

Au programme : goûter (*fourni par l'établissement*), jeux de ballon, jeux d'intérieur et d'extérieur. Les élèves seront encadrés par les professeurs principaux.

Le prix de la soirée est fixé à 2 euros par famille (*gratuit pour les internes*).

Pour inscrire votre enfant, merci de compléter le talon (*donner le jour de la rentrée*) et de le rendre au professeur principal ou au responsable du niveau 4° pour **le lundi 11 septembre 2023** au plus tard, accompagné de son règlement par chèque à l'ordre de l'O.G.E.C. Saint Michel (*nom, prénom et classe derrière le chèque*).

G. VIGREUX, responsable du niveau 4°

Quatrième



Troisième



### • Restauration du mercredi :



Restauration du mercredi

Les talons restauration **du mercredi** distribués cette semaine aux élèves de 4° et 3° internes ou demi-pensionnaires étaient à déposer à la vie scolaire collège ou à retourner par mail via *École Directe* pour **ce vendredi 08 septembre 2023**.

Les retardataires sont priés de transmettre le document **le lundi 11 septembre 2023 impérativement**.

B. VINCI, conseiller principal d'éducation

Troisième



### • Réunion d'information de rentrée :



Réunion d'information de rentrée

Elle se déroulera **le jeudi 14 septembre 2023 à partir de 18h15**.  
**Veuillez réserver cette date.**

C. DUEZ, responsable du niveau 3°

## • Stages juin 2023 :



Les élèves de 3<sup>o</sup> ont récupéré **ce vendredi 08 septembre 2023 en heure de vie de classe** leur rapport de stage ainsi que la note d'évaluation obtenue. Ces documents devront être placés dans le classeur « *E.P.I. et parcours* » dans l'onglet « *parcours avenir* », ils seront réexploités durant l'année.

C. DUEZ, responsable du niveau 3<sup>o</sup>

## • Brevet des collèges :



En prévision de l'inscription aux examens du brevet des collèges, nous invitons les élèves de 3<sup>o</sup> à vérifier que **leur pièce d'identité (carte ou passeport) est en cours de validité et à en donner une copie imprimée SUR UNE FEUILLE FORMAT A4 non découpée à leur professeur principal au plus vite et avant la fin du mois de septembre 2023.**

Si cette pièce d'identité n'est plus en cours de validité, nous invitons les familles à en faire la demande au plus vite. En attendant, nous prendrons la photocopie de l'ancienne pièce d'identité.

C. DUEZ, responsable du niveau 3<sup>o</sup>

## • Veillée d'intégration :



Afin de favoriser l'intégration des nouveaux élèves dans l'établissement et dans leur classe, une soirée d'intégration est organisée pour l'ensemble des élèves de 3<sup>o</sup> et de 2<sup>o</sup> **de 17h15 à 19h30 le jeudi 21 septembre 2023.**

**Au programme :** goûter (*fourni par l'établissement*), musique, danse, jeux extérieurs (*selon les désirs exprimés par les élèves*) et pique-nique (*fourni par l'établissement*).

Les élèves seront encadrés par les professeurs principaux.

Le prix de la soirée est fixé à 2 euros par famille (*gratuit pour les internes*).

Pour inscrire votre enfant, merci de compléter le talon et de le rendre au professeur principal ou au responsable du niveau 3<sup>o</sup> pour **le lundi 11 septembre 2023 au plus tard**, accompagné de son règlement par chèque à l'ordre de l'O.G.E.C. Saint Michel (*nom, prénom et classe sont à noter au dos du chèque*).

F. DUBOIS, O. BOUCLY-SCHOULEUR, L. BAR, A. DUBAILLE, C. DUEZ, les professeurs principaux 3<sup>o</sup>

## • Stage d'observation novembre/décembre 2023 - Parcours Avenir :



Ce stage aura lieu **du lundi 27 novembre au samedi 02 décembre 2023**. Les conventions de stage 3<sup>o</sup> ont été distribuées **ce vendredi 08 septembre 2023** aux élèves en 3 exemplaires. Ceux-ci sont à rendre au plus vite à Mme DUEZ, responsable des 3<sup>o</sup> pour vérification et signature. Elles seront ensuite restituées à l'élève (*1 exemplaire sera à conserver et le second sera remis à l'entreprise*).

Vous trouverez sur le site de l'établissement, dans l'onglet « *infos pratiques, document à télécharger* » un exemplaire de la convention ainsi que des informations complémentaires, si

besoin, au sujet du nombre d'heures à effectuer.

**Les conventions déjà rendues en juin dernier ou en ce début d'année ont été rendues ce jour en heure de vie de classe aux élèves concernés.**

C. DUEZ, responsable du niveau 3<sup>o</sup>



Lycée

Seconde



## • Réunion d'information de rentrée :



Une réunion d'information pour les familles des élèves de 2<sup>o</sup> avec les professeurs principaux se déroulera **le jeudi 28 septembre 2023 à partir de 18h15** en salle de classe.

**Merci de réserver cette date.**

D. NOWAK, responsable du niveau 2<sup>o</sup>

## • Restauration du mercredi :



Les talons restauration **du mercredi** distribués cette semaine aux élèves de 2° internes ou demi-pensionnaires étaient à déposer à la vie scolaire lycée ou à retourner par mail via *École Directe* **pour ce vendredi 08 septembre 2023**. Les retardataires sont priés de transmettre le document **le lundi 11 septembre 2023 impérativement**.

B. VINCI, conseiller principal d'éducation

## • Test de positionnement :



Les tests de positionnement s'adressent à tous les élèves des établissements publics et privés sous contrat qui entrent en 2° générale, technologique ou professionnelle.

Ils sont la première étape de l'accompagnement personnalisé qui permet aux lycéens de consolider leur maîtrise de l'expression écrite et orale, et leurs compétences mathématiques, essentielles tant dans la vie personnelle ou professionnelle que pour la poursuite de leurs études. Ces tests sont une aide aux enseignants pour mieux cibler et organiser cet accompagnement.

Les tests se déroulent selon **deux séquences de 60 minutes chacune** (10 minutes de préparation et 50 minutes de passation) **en français et en mathématiques**. Ils fournissent des repères au début de la scolarité des élèves au lycée et n'ont pas vocation à évaluer l'ensemble des compétences d'un élève entrant en seconde.

**En français** : le test de positionnement est construit autour de trois domaines : **la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit et la compréhension du fonctionnement de la langue**.

**En mathématiques** : le test de positionnement est construit autour de quatre domaines principaux : **organisation et gestion des données, nombres et calculs, géométrie et le calcul littéral**.

Les résultats de votre enfant vous seront remis et commentés par le lycée juste avant ou après les congés scolaires de Toussaint.

**Le jour des passations, les élèves doivent disposer de feuilles de brouillon, stylos, d'un casque audio ou d'écouteurs** (pour la séquence de français).

Aucun autre matériel n'est autorisé (dictionnaires et calculatrices interdits).

Les passations s'organiseront selon le planning suivant :

|               | 2°A                                   | 2°B                                   | 2°C                                   |
|---------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Français      | <b>Jeu. 21 sept.</b><br>15h35 - 17h15 | <b>Mar. 19 sept.</b><br>13h50 - 15h30 | <b>Lun. 18 sept.</b><br>10h35 - 12h15 |
| Mathématiques | <b>Jeu. 14 sept.</b><br>15h35 - 17h15 | <b>Mer. 20 sept.</b><br>09h30 - 11h25 | <b>Mar. 19 sept.</b><br>08h40 - 10h20 |

D. NOWAK, responsable du niveau 2°

## • Veillée d'intégration :



Afin de favoriser l'intégration des nouveaux élèves dans l'établissement et dans leur classe, une soirée d'intégration est organisée pour l'ensemble des élèves de 3° et de 2° **de 17h15 à 19h45 le jeudi 21 septembre 2023**.

**Au programme** : goûter (fourni par l'établissement), musique, danse, jeux extérieurs (selon les désirs exprimés par les élèves) et pique-nique (fourni par l'établissement).

Les élèves seront encadrés par les professeurs principaux.

Le prix de la soirée est fixé à 2 euros par famille (gratuit pour les internes).

Pour inscrire votre enfant, merci de compléter le talon et de le rendre au professeur principal ou au responsable du niveau 3° ou 2° pour **le lundi 11 septembre 2023 au plus tard**, accompagné de son règlement par chèque à l'ordre de l'O.G.E.C. Saint Michel (nom, prénom et classe sont à noter au dos du chèque).

F. LONGATTE, S. PRUJA, D. NOWAK, les professeurs principaux

Seconde



Première



## • Séjour aux sports d'hiver :



Nous vous informons que l'équipe enseignante E.P.S. organise un voyage aux sports d'hiver dans la station de Valloire située dans le département de la Savoie, au centre de la vallée de la Maurienne, sur la route des Grandes Alpes, entre les mythiques Col du Télégraphe et Col du Galibier.

Le séjour se déroulera **du dimanche 21 janvier 2024 (départ 4h30) au samedi 27 janvier 2024 (retour 8h00)**. Il est ouvert aux élèves de 2° en priorité (pendant 15 jours) puis aux élèves de 1° en

fonction des places restantes à partir **du lundi 18 septembre 2023**.

Le coût de ce voyage s'élève à 600 euros.

### Les prestations du séjour :

- l'hébergement en pension complète,
- La location du matériel (*skis et casques*) / le forfait des remontées mécaniques,
- Des cours de ski encadrés par les moniteurs E.S.F.,
- Une ballade en raquettes avec une sensibilisation au réchauffement climatique encadrée par les moniteurs E.S.F.,
- Les médailles et le passage des flèches à la fin du séjour,
- Une intervention skieur prudent sur les dangers en montagne réalisé par un guide de Haute montagne,
- Une activité ludique (*type laser game, bowling, patinoire...*),
- Le transport aller/retour en bus grand tourisme.

Nous acceptons tous les niveaux de pratique, de l'élève débutant à l'élève confirmé.

**Pour le règlement, deux possibilités** : la famille verse la somme totale de 600 euros ou échelonne le paiement de la manière suivante :

- 1 chèque de 220 € encaissé **le lundi 16 octobre 2023 et non remboursable**.
- 1 chèque de 170 € encaissé **mi-novembre 2023**.
- 1 chèque de 170 € encaissé **mi-décembre 2023**.
- 1 chèque de 40 € encaissé **mi-janvier 2024**.

Les élèves inscrits définitivement sont ceux qui ont remis à M. BOGRAND ou M. VIGREUX le coupon réponse, le dossier d'inscription complet (*à retirer auprès des enseignants d'E.P.S. en salle de sport*) et le règlement. Chaque dossier incomplet sera refusé. Les élèves en liste d'attente seront informés des disponibilités supplémentaires.

Tous ces documents sont à placer dans une enveloppe. Les nom, prénom et classe de l'enfant doivent être notés sur chaque chèque et sur l'enveloppe. Des informations complémentaires seront transmises aux familles au fur et à mesure.

**Le nombre de place est limité, l'établissement se réserve le droit de refuser l'inscription d'élèves dont le comportement poserait des problèmes dans l'année.**

M. BOGRAND, G. VIGREUX, enseignants d'E.P.S.

Terminale



## • Baccalauréat 2024 :



En prévision de l'inscription aux épreuves du baccalauréat, les élèves de T° sont priés de ramener les documents suivants à leur professeur principal au plus tard **le vendredi 06 octobre 2023** :

- photocopie recto/verso de la carte d'identité/passeport en cours de validité ;
- photocopie de l'attestation de recensement ou de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC...).

Merci de vérifier la date de validité du document d'identité. Pour rappel, la carte d'identité est valable 10 ans pour un élève mineur. Dans le cas contraire, nous invitons la famille à effectuer une

demande de renouvellement au plus vite. En attendant nous prendrons la photocopie de l'ancienne pièce d'identité.

Par ailleurs, une copie du relevé de notes obtenues aux épreuves anticipées de 1° a été remise aux élèves de T° par les professeurs principaux **ce mardi 05 septembre 2023**. Merci de la conserver, de la vérifier et de nous signaler toute anomalie le plus rapidement possible. Pour rappel, ce document est téléchargeable depuis le compte Cyclades de l'élève.

S. MIGALSKI, responsable du niveau T°

## Internat

### • Valises :

La grille située, rue Henri Barbusse, ouvrira **uniquement les vendredis à 17h15**.

**Petit rappel** : Il est **INTERDIT** d'entreposer les **valises** ou **sacs** dans la cour du collège et devant le cloître.

**Merci de déposer vos bagages dans le local situé dans la cour du lycée.**



Valises

### • Soirée d'intégration :

La rentrée des classes c'est aussi la rentrée des internes. 80 élèves de la 6<sup>e</sup> à la T<sup>e</sup> ont découvert cette semaine leur chambre. Ils se sont également retrouvés **ce jeudi 07 septembre 2023** autour d'un barbecue afin de permettre aux élèves internes de se revoir et aux nouveaux de faire connaissance avec leurs camarades et leurs responsables.



Soirée d'intégration

### • Planning de la semaine :



### Ma semaine à l'internat



Du : 11  
Au : 15 sept. 2023

| LUNDI   | MARDI  | MERCREDI   | JEUDI  | VENDREDI  |
|---|--|--|--|---|
| <p><b>8 15</b> Dépôt des valises dans le local </p> |  |  |  | <p>Dépôt des valises dans le local </p> |
| <p><b>17 45</b> Étude activités </p>               | <p>Étude activités </p> | <p>Étude activités </p> | <p>Étude activités </p> |   |
| <p><b>18 45</b> Repas </p>                         | <p>Repas </p>           | <p>Repas </p>           | <p>Repas </p>            |   |
| <p><b>Agenda</b><br/>Jeu. 14/09 :<br/>Jeudi de la Pastorale</p>   |  |  | <p><b>Les anniversaires</b><br/>Maëva D.<br/>Mylan L.<br/>Alice G.</p>                                       |   |
|   |  |  | <p><b>Important !</b><br/>Photo de groupe le ven. 15/09 à 08h30 à la chapelle, merci d'être ponctuel.</p>    |   |
| <p>Encourager<br/>Accompagner<br/>Réussir</p>   |  |  |  |   |

C. LALIBERTÉ, I. LEDIEU, P. LENAARS, maitres d'internat

## Restauration



Au menu cette semaine du Lun. 11  
au Ven. 15 sept. 2023

|          | Lundi   | Mardi  | Mercredi  | Jeudi   | Vendredi   |
|----------|---|--|---|---|--|
| Déjeuner | Entrée au choix<br>Aiguillettes de poulet à la forestière ou sauté de porc façon marengo<br>Penne rigate Champignon à la ciboulette<br>Dessert au choix | Entrée au choix<br>Couscous aux deux viandes ou falafels<br>Semoule<br>Légumes du couscous<br>Dessert au choix | Entrée au choix<br>Pizza au fromage ou escalope de dinde<br>Pommes noisettes<br>Petit pois carottes<br>Dessert au choix | Entrée au choix<br>Curry de bœuf ou chipolata grillée<br>Purée de pommes de terre<br>Haricots verts persillés<br>Dessert au choix | Entrée au choix<br>Blanquette de la mer ou boules d'agneau<br>Riz aux oignons<br>Julienne de légumes<br>Dessert au choix |
|          | Dîner   | Entrée au choix<br>Tarte au fromage<br>Salade composée<br>Dessert au choix                                     | Entrée au choix<br>Tortellini épinards et ricote<br>Salsifis à la crème<br>Dessert au choix                             | Entrée au choix<br>Escalope milanaise<br>Pommes de terre sautées<br>Piperade<br>Dessert au choix                                  | Entrée au choix<br>Émincé de porc au chorizo<br>Blé pilaf<br>Carottes au jus<br>Dessert au choix                         |



L'équipe Api restauration

### Coupon réponse « soirée d'intégration 3° »

- Document distribué aux élèves     Document distribué aux élèves inscrits     Document disponible à la vie scolaire collège et lycée

À remettre impérativement au professeur principal pour le **lundi 11 septembre 2023**.

Monsieur, Madame : ..... père / mère de :

Nom : ..... Prénom : ..... en classe de 3° : .....

autorise(nt) leur enfant à participer à la soirée de convivialité 3° / 2° **du jeudi 21 septembre 2023** et verse(nt) la somme de 2 euros (*gratuit pour les internes*) par chèque à l'ordre de l'O.G.E.C. Saint-Michel (*merci d'indiquer les nom, prénom et classe au dos du chèque*).

n'autorise(nt) pas leur enfant à participer à la soirée de convivialité 3° / 2°.

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :

### Coupon réponse « soirée d'intégration 2° »

- Document distribué aux élèves     Document distribué aux élèves inscrits     Document disponible à la vie scolaire collège et lycée

À remettre impérativement au professeur principal pour le **lundi 11 septembre 2023**.

Monsieur, Madame : ..... père / mère de :

Nom : ..... Prénom : ..... en classe de 2° : .....

autorise(nt) leur enfant à participer à la soirée de convivialité 3° / 2° **du jeudi 21 septembre 2023** et verse(nt) la somme de 2 euros (*gratuit pour les internes*) par chèque à l'ordre de l'O.G.E.C. Saint-Michel (*merci d'indiquer les nom, prénom et classe au dos du chèque*).

n'autorise(nt) pas leur enfant à participer à la soirée de convivialité 3° / 2°.

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :